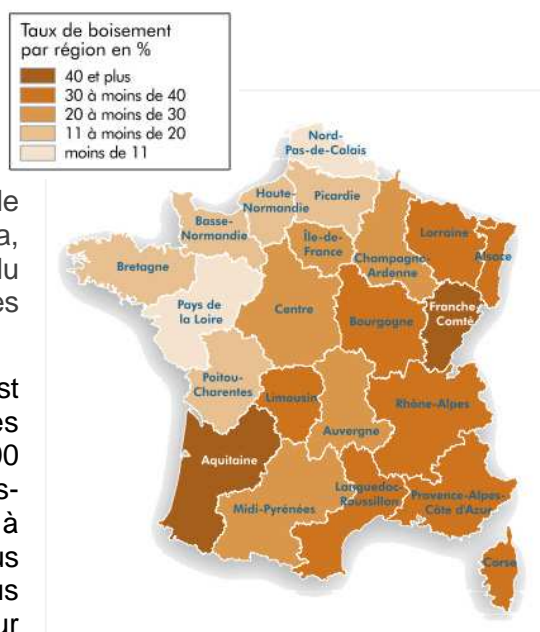


Forêt - Bois

Éléments d'état des lieux

Un territoire riche

- Le Jura est boisé à 46% de sa surface. Les principaux massifs forestiers sont la forêt de Chaux, qui s'étend sur environ 23 000 hectares (deuxième plus grand massif de feuillus en France), et le massif du Haut-Jura, qui représente environ un tiers de la surface du département. Les forêts sont également riches d'une extraordinaire biodiversité.
- Au-delà de 800 mètres d'altitude, la forêt est majoritairement composée de résineux utilisés principalement pour la construction. Entre 600 et 800 mètres, les forêts mixtes feuillues-résineuses prédominent avec une tendance à l'enrésinement qui s'affirme (sapin). En dessous de 600 mètres, on trouve des feuillus (principalement hêtres et chênes) utilisés pour la plupart dans l'industrie d'ameublement ou comme bois de chauffage. (*Inventaires Forestier National, PEFC Franche-Comté, URACoFor Franche-Comté*)
- La part des forêts publiques (appartenant soit à l'Etat soit aux collectivités territoriales) est très importante dans le Jura, 54% des forêts sont publiques (28% au niveau national).



Une ressource de qualité sous-exploitée

- Sur le territoire jurassien, les forêts sont en majorité gérées de façon durable puisque 77% des forêts publiques et 25% des forêts privées sont certifiées (PEFC¹) (*Ademe*). La quasi-totalité des forêts publiques qui relèvent du régime forestier disposent d'un document de gestion durable à long terme (20 ans).
- La qualité du bois des forêts jurassiennes est renommée. Un projet franco-suisse tente de faire reconnaître la qualité de ses résineux via une Appellation d'Origine Contrôlée « Bois du Jura ». (*La filière bois, Lambert Alexis et Rancic Lucie, 2013*)
- La différence entre la pousse et la récolte annuelle de bois montre un déficit d'exploitation dans le Jura de 4,2 m³/ha pour les feuillus et 1,5 m³/ha pour les résineux. Le Jura est pourtant le département franc-comtois qui valorise le mieux la production de bois. (*La filière bois, Lambert Alexis et Rancic Lucie, 2013*)
- Les freins à l'exploitation de la forêt privée sont multiples :
- Une structure foncière de la propriété forestière privée très morcelée en raison du reboisement naturel des petites parcelles agricoles et des successions,
- Des propriétaires forestiers non professionnels (essentiellement privés) qui ne valorisent pas toujours leurs parcelles forestières,
- Le relief jurassien et le manque de dessertes peuvent également être un frein dans l'exploitation forestière, rendant difficile la mobilisation et la sortie du bois. (*La filière bois, Lambert Alexis et Rancic Lucie, 2013*).

¹ Pan European Forest Certification (programme de reconnaissance des certifications forestières)

Une ressource très importante et de qualité aujourd'hui sous-exploitée dans les petites forêts privées : un accompagnement auprès des propriétaires forestiers à poursuivre pour une forêt de qualité et une mobilisation optimale du bois.

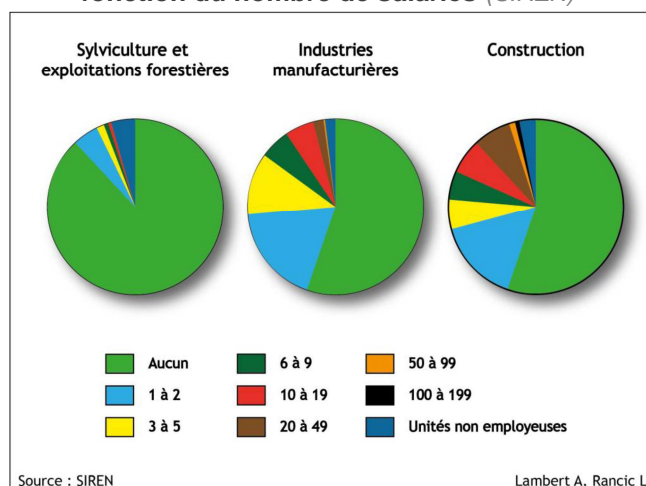
La gestion de l'accès à la ressource (chemins forestiers) est primordiale pour faciliter et améliorer l'exploitation forestière.

La valorisation des résineux, principalement du sapin, est un enjeu de taille pour la filière jurassienne. Le réchauffement climatique pourrait progressivement faire reculer la présence de l'épicéa au profit du sapin.

Le bois : un atout pour l'économie jurassienne qui reste encore à développer dans certains secteurs

- La filière bois dans son ensemble est source de nombreux emplois, directs ou indirects, dans le département.
- La filière bois jurassienne est composée de 2 000 établissements répartis en 31 activités principales. Les établissements les plus représentés sur le territoire sont les scieries, la sylviculture et les exploitations forestières (activités et exploitations forestières, services de soutien à l'exploitation forestière). Sont présents également mais dans une moindre mesure, l'industrie manufacturière (imprimerie et reproduction, fabrication de meubles, établissements travaillant le bois et fabrication d'articles de bois en liège), et la construction. *(La filière bois, Lambert Alexis et Rancic Lucie, Département du Jura, 2013)*

Taille des entreprises forestières en fonction du nombre de salariés (SIREN)



- Le tissu industriel du secteur bois reste fragile, avec notamment une vulnérabilité des entreprises de travaux forestiers. On peut noter un déficit d'établissements dédiés au seul transport du bois dans le département ; ces structures, lorsqu'elles existent, sont également fragiles. Cette tâche est souvent soit internalisée par les scieries, soit déléguée à des entreprises dont le siège social n'est pas dans le département. La filière est soumise à une forte concurrence extérieure et doit être soutenue pour assurer la valorisation locale du bois produit dans le massif forestier jurassien. *(Union Régionale des Associations des Communes Forestières de Franche-Comté)*
- Les établissements sont distribués uniformément dans le département. Les établissements de l'industrie manufacturière sont eux situés principalement en ville (excepté pour Smoby, implanté dans la capitale française du jouet : Moirans-en-Montagne). *(La filière bois, Lambert Alexis et Rancic Lucie, Département du Jura, 2013)*
- La majorité des établissements sont de petite taille : ils emploient peu ou pas de salariés et 88,3% des entreprises d'exploitation forestière n'ont pas de salarié.

- Par rapport à la moyenne nationale, le secteur « bois – construction » est largement mieux représenté dans le département et la région avec un taux de construction-bois dans la construction neuve de l'ordre de 20 % (contre 12 % au niveau national). Néanmoins, la construction à base de bois local reste problématique et nécessite, entre autres, une adaptation des méthodes des constructeurs. En revanche, l'industrie du papier-carton et le commerce de bois sont moins développés dans la filière franc-comtoise qu'en France. (*La filière bois, Lambert Alexis et Rancic Lucie, Département du Jura, 2013*) La filière bois d'œuvre est confrontée de plus en plus à des problèmes d'approvisionnement en bois local du fait des prix qui augmentent avec la demande des pays émergents.

Développer la coopération entre acteurs du bois afin de faire face à la concurrence étrangère et de supporter les investissements (humains ou matériels)

Maintenir et développer le tissu d'entreprises de première et seconde transformation existant.

Structurer la filière amont/aval afin d'avoir une forêt productive et de qualité.

Le statut de la propriété forestière : une importance de la forêt publique

- Les forêts publiques sont gérées par l'Office National des Forêts. Les forêts privées sont gérées par le propriétaire, ou plus souvent par un expert forestier ou une coopérative forestière.
- Des spécificités territoriales : la forêt publique est dominante sur le premier plateau ; sur la haute chaîne, la forêt de résineux est principalement privée.
- Sur le marché, environ 70% du bois jurassien provient de forêts publiques. Les communes forestières ont donc un poids prépondérant dans la gestion de la ressource en bois, dans l'activité d'exploitation (entreprises de travaux forestiers) et dans l'approvisionnement des entreprises de la transformation (scieries, industrie du panneau, chaufferies collectives, centrales de cogénération,..). (*Union Régionale des Associations des Communes Forestières de Franche-Comté*)

Accompagner les communes propriétaires de forêt à dynamiser la récolte du bois en sécurisant les filières d'exploitation locales.

L'appui technique et la Recherche & Développement

- Le Jura dispose d'une plateforme technologique (sites de Mouchard et Moirans-en-Montagne) qui accompagne les entreprises sur du conseil technologique, des études design et conception, des études d'essai ainsi que de l'accompagnement sur la recherche-développement. Leurs domaines de compétences : construction bois et seconde transformation (ameublement, agencement, charpente...).

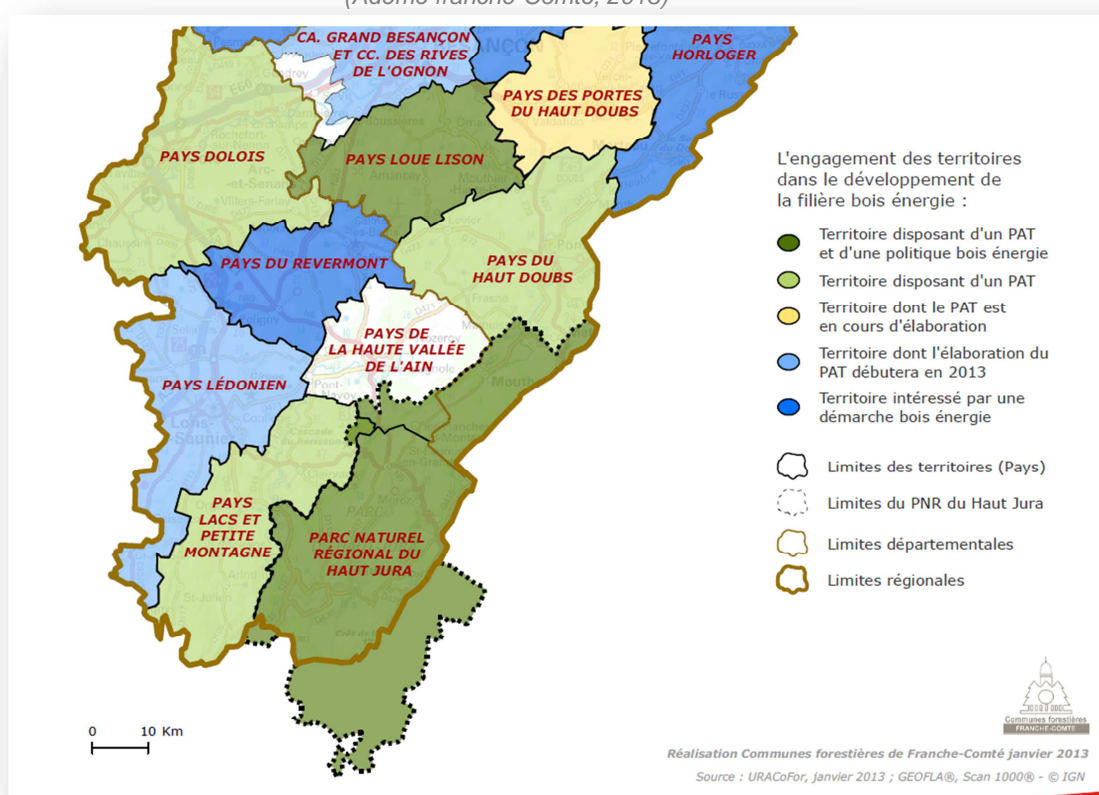
Développer l'innovation dans la filière bois afin de rester compétitif et de faire reconnaître le savoir-faire jurassien au-delà des limites régionales.

Le bois énergie

- La Franche-Comté possède le 4^e potentiel en « bois-énergie » de France métropolitaine et le Jura dispose d'un gisement de 142 800 ktep/an, à des coûts relativement restreints (majoritairement moins de 20 €/MWh), nettement inférieurs à ceux d'autres combustibles. La filière bois énergie jurassienne regroupe 170 chaufferies (collectivités : 39, industriels : 51, autres privés : 80), pour une puissance installée de 45 MW² et une consommation de 21 000 tonnes de bois valorisés par an dans les chaufferies des collectivités dont 53% sous forme de plaquettes forestières. (*Union Régionale des Associations des Communes Forestières de Franche-Comté, chiffres 2012*)

La consommation annuelle de « bois-énergie » de la Franche-Comté est de 24 600 tep. (*Atmo Franche-Comté, 2013*)

Structuration de la filière bois au 1^{er} janvier 2013 : Etat des Plans d'approvisionnement Territoriaux (Ademe franche-Comte, 2013)



- Le Jura sera prochainement couvert par des Plans d'approvisionnement territoriaux (PAT) (*Voir carte*). Ces plans permettent aux collectivités de recenser et évaluer les ressources en bois d'œuvre et en bois énergie présentes sur leur territoire ainsi que le coût de leur exploitation. L'essor du bois énergie concerne essentiellement la plaquette forestière ou le granulé bois qui sont des sous-filières du bois d'œuvre. Il est donc important de développer la filière bois-énergie en prenant en compte toute la filière bois afin de ne pas créer de déséquilibre (essentiellement financier). (*Ademe Réalisation Communes forestières de Franche-Comté janvier 2013*)

² 15MW pour les chaufferies de collectivités, 25MW pour celles des industries et 4MW pour les autres privés

- 1/4 environ des forêts communales sont dédiées à la valorisation au travers de l'affouage, et la demande augmente : les habitants volontaires prélèvent traditionnellement le bois sur une zone définie pour une utilisation de chauffage. Un meilleur accompagnement des affouagistes concernant la sécurité, la préservation du milieu et les risques en terme de qualité de l'air liés au chauffage avec du bois mal séché, pourrait être nécessaire. *(Voir Fiche Energie)*

La rareté grandissante des énergies fossiles et la croissance des besoins énergétiques font de la filière bois énergie un atout majeur pour le Jura.

Développer la filière bois énergie avec une hiérarchie dans les usages (bois d'œuvre, bois d'industrie, bois énergie).

Prise en compte des autres enjeux du développement durable

- Les forêts permettent la « séquestration » du carbone et sont donc un atout majeur dans la lutte contre le changement climatique. Le bois exploité dans les forêts et mis en œuvre dans les bâtiments permet de stocker du carbone.
- La progression de la forêt ou de la friche sur des milieux ouverts qui ne sont plus gérés peut devenir une menace, à la fois pour la préservation de milieux naturels (type anciennes pelouses sèches qui ne sont plus pâturées), ainsi que pour les paysages qui se ferment.

Actions sur le territoire

Faire de la forêt une ressource pour le développement des territoires

- La loi d'orientation forestière de 2001 a défini les Chartes forestières de territoire. L'Etat les soutient dans la stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020, l'objectif étant de couvrir d'ici 2015, 50% de la superficie forestière française. *(Comité d'orientation forêt bois de Franche-Comté, la forêt un levier de développement pour la Franche-Comté).*

Préserver la forêt comme milieu naturel réserve de biodiversité

- Afin de préserver la forêt comme milieu riche en biodiversité, le Département accompagne les communes forestières au reboisement et à l'entretien de jeunes peuplements. Par ailleurs, le massif jurassien est en phase de colonisation par le cerf élaphe. Si sa présence renforce la biodiversité du massif, son expansion géographique peut être perçue comme un facteur limitant pour les activités sylvicoles. Le projet INTERREG IV-A franco-suisse « Observatoire : le cerf sur le massif jurassien » a ainsi été construit afin de mieux appréhender les enjeux environnementaux et socio-économiques, dans le respect de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique.

Des actions pour améliorer la mobilisation du bois

- **Les plans de développement de massif (PDM)** sont soutenus par le Département. Ils ont pour but de coordonner les moyens humains des organismes forestiers ; ces plans durent 2 ans pour chaque territoire. Ils sont élaborés en plusieurs phases :
 - Analyser le massif
 - Animer et mettre en place des actions : études foncières et mise en relation avec les propriétaires, ciblage des attentes des propriétaires (vente, gestion,...), conseils sylvicoles

- Accompagner les projets vers leur réalisation : mise à disposition gratuite d'un technicien (ADEFOR 39 pour les propriétaires privés), actions en lien avec la forêt communale.
- **La Desserte collective** peut être mise en œuvre via notamment l'association syndicale autorisée (ASA) ; les massifs sont très morcelés avec de nombreux propriétaires. Une commune peut également en faire partie. La desserte collective permet :
 - D'accéder facilement aux différentes parcelles pour réaliser des actions de gestion
 - De mieux vendre les produits
 - D'augmenter la valorisation des parcelles.
 - De permettre aux propriétaires d'accéder aux circuits économiques du bois.
 - D'équiper les massifs forestiers des outils nécessaires pour permettre une gestion pérenne et concertée de la ressource.
- **La restructuration foncière** des forêts est une action basée sur le volontariat, soutenue par le Département et animée par l'ADEFOR39. La restructuration foncière permet :
 - De réduire le morcellement des forêts privées
 - D'inciter les propriétaires à réaliser des transactions amiables de parcelles boisées
 - D'augmenter la surface des îlots forestiers
 - De constituer des unités viables de gestion sylvicole

Transformer la ressource forestière en potentiel économique

- **Le contrat d'approvisionnement** est un engagement écrit entre l'Office National des Forêts ou des propriétaires privés et un acheteur (entreprise de transformation locale). Il regroupe l'offre de la forêt domaniale et des forêts des collectivités volontaires et sécurise l'accès à la matière première bois et contribue à sa valorisation économique sur le territoire. L'accompagnement des communes vers ce nouveau mode de vente de son bois est important pour sécuriser les liens entre les acteurs locaux.
- **Le Programme « 1 000 chaufferies bois pour le milieu rural »** mis en place par la FNCOFOR³ et soutenu par l'ADEME. Les Plans d'approvisionnements territoriaux s'inscrivent dans cette démarche.
- Les Communes forestières portent également le programme national « 100 constructions publiques en bois local », avec des projets dans le Jura, afin d'accompagner les collectivités dans l'intégration du bois local.
- **Bois construction-programme LEADER** sur le Parc Naturel Régional du Haut-Jura, qui se termine, avait pour objectif de rapprocher les différents acteurs de la filière dans le cadre d'une approche territoriale afin de :
 - Caractériser les produits issus de la forêt,
 - Créer les conditions d'un échange régulier entre les acteurs locaux de la filière et promouvoir la coopération interprofessionnelle,
 - Susciter l'émergence de projets constructifs et démonstratifs (provenance de la matière, qualité architecturale, performance énergétique).
- Les politiques de l'habitat du Département et de l'Agence Nationale de l'Habitat tendent à valoriser la construction en bois.

• _____
³ Fédération national des Communes Forestières

Les outils de coopération des acteurs de la filière bois

- **L'ADEFOR39**, association regroupant les moyens humains du CRPF de Franche-Comté et de la Chambre d'Agriculture du Jura. Elle a pour action de :
 - Contribuer à l'aménagement du territoire (développement de la desserte forestière pour mobiliser les produits, promouvoir une sylviculture de qualité, incitation à la mise en marché du bois,...),
 - Développer la capacité de production de la forêt (dans le respect de la biodiversité et en incitant les propriétaires à présenter une documentation de gestion durable),
 - Lutter contre le handicap du morcellement,
 - Former les propriétaires forestiers ;
 - Sensibiliser les propriétaires aux enjeux environnementaux
- **L'ADIB** est une association au service de la filière forêt-bois en Franche-Comté, elle a pour missions de :
 - Promouvoir l'utilisation du bois.
 - Faire connaître les métiers industriels du bois.
 - Développer la production et améliorer la qualité des produits et la compétitivité des entreprises.
 - Favoriser la mobilisation et l'exploitation du bois ainsi que sa mise en marché.
 - Encourager la recherche, l'innovation et l'investissement à tous les niveaux de la filière.
 - Assurer l'information et la formation des entreprises.
 - Coordonner et animer les relations professionnelles entre ses membres.
 - Susciter les synergies et partenariats entre les différents acteurs de la filière.
- **Les communes forestières** (Union régionale et COFOR 39). Cette association regroupe près de la moitié des communes du Jura qui sont propriétaires d'une forêt, et a pour objectif d'améliorer, de développer et de valoriser le patrimoine forestier communal en œuvrant pour une gestion durable, de qualité, répondant aux attentes de la société et faisant de la forêt des collectivités un élément fort du développement local.
- Par le code forestier (régime forestier) **l'Office National des Forêts** est le gestionnaire légal des forêts publiques, il propose une ventilation entre prestations régaliennes et contractuelles.
- Les prestations régaliennes :
 - Assurent le pouvoir judiciaire des forêts des collectivités (surveillance foncière et générale (police forestière, chasse, pêche)),
 - Elaborent l'aménagement forestier, les documents de gestion durables des forêts publiques
 - Mettent en vente les bois, préparent les ventes et contrôlent les exploitations
 - Proposent le programme annuel des travaux et veillent à leurs cohérences avec l'aménagement
 - Fixent les conditions techniques d'occupation et d'exploitation du domaine forestier.
 - Emettent les factures de ventes de bois

Les prestations contractuelles :

- Réalisent des prestations diverses (travaux, expertise, maîtrise d'œuvre)
- Organisent les consultations et la location de chasse.

Synthèse stratégique

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> Un territoire doté d'une ressource forestière très importante (intérêt paysager, environnemental, touristique et économique). Une filière de formation bien structurée et couvrant une large sphère des métiers du bois. Une des plus importantes plateformes technologiques en seconde transformation du bois Une politique du bois co-construite avec une interprofession représentative Un bois de qualité	<ul style="list-style-type: none"> Une ressource trop peu valorisée Une filière à décroquer de l'amont à l'aval, avec des maillons en difficulté Un nombre important de propriétaires forestiers qui complexifie la mise en place d'une politique globale De nombreuses forêts toujours inaccessibles aux engins d'exploitation
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> L'élévation du coût des énergies fossiles et le nécessaire développement des énergies renouvelables (dont bois énergie) La valorisation d'une bonne image du bois La labellisation en cours des forêts jurassiennes Le développement de la construction bois	<ul style="list-style-type: none"> Une concurrence à l'approvisionnement et un risque de conflits d'usages entre secteurs de l'énergie, du bois d'œuvre et de la trituration Des niveaux de prix élevés pour les matières premières et l'énergie

Rappel des enjeux :

- Une ressource très importante et de qualité aujourd'hui sous-exploitée dans les petites forêts privées : un accompagnement auprès des propriétaires forestiers à poursuivre pour une forêt de qualité et une mobilisation optimale du bois.
- La gestion de l'accès à la ressource (chemins forestiers) est primordiale pour faciliter et améliorer l'exploitation forestière.
- La valorisation des résineux, principalement du sapin, est un enjeu de taille pour la filière jurassienne. Le réchauffement climatique pourrait progressivement faire reculer la présence de l'épicéa au profit du sapin.
- Développer la coopération entre acteurs du bois afin de faire face à la concurrence étrangère et de supporter les investissements (humains ou matériels)
- Maintenir et développer le tissu d'entreprises de première et seconde transformation existant.
- Structurer la filière amont/aval afin d'avoir une forêt productive et de qualité.
- Accompagner les communes propriétaires de forêt à dynamiser la récolte du bois en sécurisant les filières d'exploitation locales.
- Développer l'innovation dans la filière bois afin de rester compétitif et de faire reconnaître le savoir-faire jurassien au-delà des limites régionales.
- La rareté grandissante des énergies fossiles et la croissance des besoins énergétiques font de la filière bois énergie un atout majeur pour le Jura.
- Développer la filière bois énergie avec une hiérarchie dans les usages (bois d'œuvre, bois d'industrie, bois énergie).

Indicateurs de suivi

Taux de boisement

- **Intérêt :** Observer la superficie de forêt présente sur le territoire. La forêt est un vecteur d'économie diversifié et d'attractivité du territoire car elle façonne les paysages.
- **Description :** Rapport entre la surface boisée d'une région et sa superficie. Est considéré comme boisé tout terrain d'au moins 5 ares, peuplé par des espèces forestières susceptibles d'atteindre à l'âge adulte une hauteur de 5 m ou plus et où le taux de couvert des arbres est au moins de 10 %. (Insee Définition)
- **Données mobilisées :** Surface boisée d'un territoire ; superficie du territoire

Ressources forestières : volumes mobilisables / volumes valorisés

- **Intérêt :** Les ressources forestières comprennent toutes les ressources se trouvant dans la forêt et dans les autres terres boisées, ainsi que les arbres hors forêt. Evaluer les volumes mobilisables et les volumes valorisés permet d'observer si le territoire valorise bien les bois disponibles et mobilisables sur le territoire.